conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : HARDENER HW 4858

Identifiant Unique De Formulation (UFI)

: RMA5-F0YV-D00Y-U0XS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Durcisseur

Restrictions d'emploi

recommandées

: Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse : Everslaan 45

3078 Everberg

Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41 Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de

. FDS : Global\_Product\_EHS\_AdMat@huntsman.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333 Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

DS: Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

# Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B H314: Provoque de graves brûlures de la peau et

de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux. Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

# Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

E.S.



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de

graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des yeux/

du visage/ une protection auditive.

#### Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la

bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à

l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter

la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.07.2021 12.12.2023 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concent ration (% w/w)
3,3'-	4246-51-9	Skin Corr. 1B; H314	>= 50 -
oxybis(éthyleneoxy)bis(propylam	224-207-2	Eye Dam. 1; H318	< 70
ine)	01-2119963377-26	Skin Sens. 1; H317	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime

de pratiquer le bouche à bouche.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021

Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets

corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui

guérissent lentement et difficilement.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque de graves brûlures.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Eau pulvérisée

appropriés

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit

car cela peut disperser et propager l'incendie

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

Date de la première version publ

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

Produits de combustion

dangereux

: Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques

d'extinction

Information supplémentaire

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

# 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version 1.2

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection : contre l'incendie et

l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans

des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage :

en commun

Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la

section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Température de stockage recommandée

Stable dans des conditions normales.

: 2 - 40 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
3,3'- oxybis(éthyleneoxy)bi s(propylamine)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	59 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	176 mg/m3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	8,3 mg/kg
Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17 mg/m3
Consommateu rs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	52 mg/m3
Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,5 mg/m3
Consommateu rs	Inhalation	Aigu - effets locaux	6,5 mg/m3
Consommateu rs	Dermale	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg
Consommateu rs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg

# Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
3,3'-	Eau douce	0,22 mg/l
oxybis(éthyleneoxy)bis(propylami		
ne)		
	Eau de mer	0,022 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	2,2 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	125 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,1 mg/kg
	Sédiment marin	0,11 mg/kg
	Sol	0,091 mg/kg
Siloxanes and silicones, di-Me, reaction products with silica	Sédiment d'eau douce	> 100 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	23 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Matériel : Caoutchouc nitrile Délai de rupture : 10 - 480 min

Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits

chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version 1.2

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS:

400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail

spécifique.

Protection de la peau et du

Protection respiratoire

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la

concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : type amine

Seuil olfactif Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion/point de

congélation

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'ébullition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : > 100 °C

Méthode: coupelle fermée

Température d'auto-

inflammation Température de : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

décomposition

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Viscosité

Hq

Viscosité, dynamique : 3 000 mPa,s (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Solubilité dans d'autres

solvants

Coefficient de partage: n-: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

octanol/eau

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité relative : 1 (23 °C)

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la

particule

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

#### 9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

# Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

# 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2 850 - 3 160 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après

une seule ingestion.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.07.2021 1.2 12.12.2023 400001011891 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 150 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après

un contact cutané unique.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

#### Composants:

#### 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Espèce : Lapin

Méthode : Autres lignes directrices

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Composants:

# 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Espèce : Lapin

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves. Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

# **Composants:**

#### 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Voies d'exposition : Peau Espèce : Autres

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Evaluation : Peut être nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané.,

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

#### 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Concentration: 5000 ug/plate

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version 1.2

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau

Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 487

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

#### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

#### 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 100,300,1000 (600 day7) mg/kg Fréquence du traitement: 7 jours / semaine

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 600 Poids

corporel mg / kg

Fertilité: NOAEL: 600 Poids corporel mg / kg

Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 600 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Toxicité pour la reproduction :

Evaluation

Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Enriching lives through innovation

# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.07.2021 1.2 12.12.2023 400001011891 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

#### Toxicité à dose répétée

# **Composants:**

#### 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Espèce : Rat, mâle et femelle NOAEL : < 100 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Nombre d'expositions : daily

Dose : 100, 300, 1000(600,day7)mg/kg

Groupe de contrôle : oui

Méthode : OCDE ligne directrice 422

Toxicité à dose répétée -

Evaluation

: Peut être nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané.,

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de

toxicité chronique.

### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

### Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

#### Effets neurologiques

Donnée non disponible

#### Information supplémentaire

Donnée non disponible

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

# **Composants:**

#### 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 1 000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 218,16 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 500 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les microorganismes

(Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 221,9

mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 17 h Type de Test: Essai en statique

Méthode: DIN 38412

# 12.2 Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

# 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée

Concentration: 30 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: < 10 % Durée d'exposition: 60 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

# 3,3'-oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine):

Coefficient de partage: n- : log Pow: -1,25 (25 °C)

octanol/eau pH: 11,1

Méthode: OCDE ligne directrice 107

# 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision:

Date de révision: Numéro de la FDS: 12.12.2023 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

1.2

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes

réglementations locales, régionales, nationales, et

internationales.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

# 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 2735
ADR : UN 2735
RID : UN 2735
IMDG : UN 2735
IATA : UN 2735

# 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

(TRIOXATRIDECANEDIAMINE)

**ADR** : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

(TRIOXATRIDECANEDIAMINE)

RID : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

(TRIOXATRIDECANEDIAMINE)

**IMDG** : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(TRIOXATRIDECANEDIAMINE)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version 1.2

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

IATA Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s.

(TRIOXATRIDECANEDIAMINE)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Risques subsidiaires Classe

**ADN** 8 **ADR** 8 RID 8 **IMDG** 8 **IATA** 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

#### ADN

Groupe d'emballage Ш Code de classification : C7 Numéro d'identification du 80 danger

Étiquettes 8

# **ADR**

Groupe d'emballage Ш Code de classification C7 Numéro d'identification du 80

danger

Étiquettes 8 Code de restriction en (E)

tunnels

#### **RID**

Groupe d'emballage Ш Code de classification C7 Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes 8

#### **IMDG**

Groupe d'emballage Ш Étiquettes 8

EmS Code F-A, S-B

### IATA (Cargo)

Instructions de 855

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d'emballage (LQ) Y840 Groupe d'emballage Ш Étiquettes Corrosive

IATA (Passager)

Instructions de 851

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y840

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version 1.2 Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Corrosive

# 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** 

Dangereux pour : non

l'environnement

ADR

Dangereux pour : non

l'environnement

**RID** 

Dangereux pour : non

l'environnement

**IMDG** 

Polluant marin : non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

: Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: 1.2 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

majeurs impliquant des substances dangereuses

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

: Non applicable

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

### **Inventaires**

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

# 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.07.2021 12.12.2023 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

# Texte complet pour autres abréviations

Eye Dam. : Lésions oculaires graves Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

### Information supplémentaire

Classification du mélange: Procédure de classification:

Skin Corr. 1B H314 Méthode de calcul Eye Dam. 1 H318 Méthode de calcul Skin Sens. 1 H317 Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **HARDENER HW 4858**

Version 1.2

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001011891

Date de dernière parution: 15.07.2021 Date de la première version publiée:

27.05.2015

Date d'impression 10.10.2025

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.